

LES MATIÈRES ÉTUDIÉES : CULTURE GÉNÉRALE

La branche « culture générale » comporte trois heures hebdomadaires de philosophie ainsi que trois heures de lettres (français).

L'objectif de l'enseignement de culture générale est d'aider les étudiants à :

- réfléchir sur les grandes interrogations contemporaines, en prenant conscience qu'elles sont tributaires d'un héritage culturel qui prend sa source dans le monde gréco-romain, se nourrit des grandes religions (judaïsme, christianisme, islam) et connaît d'importantes ruptures (Renaissance, Lumières) ;
- utiliser des outils de réflexion empruntés à la philosophie et aux lettres (mais aussi à la sociologie, à la psychologie, à l'histoire) pour construire une réflexion rigoureuse et convaincante ;
- apprendre à analyser un texte pour en dégager les idées essentielles et saisir la progression de la pensée de son auteur.

En première année, le programme porte sur l'histoire de la pensée de l'antiquité à nos jours ; il est composé de thèmes très diversifiés comme par exemple

- dans le domaine politique : « La société, le droit et l'État moderne » ;
- dans le domaine artistique : « Grands courants artistiques et esthétiques depuis la Renaissance » ;
- dans le domaine technique : « L'essor technologique et l'idée de progrès ».

En deuxième année, le programme est constitué d'un thème unique, renouvelé chaque année, tel « l'échange », « la représentation », « l'action ».